

## **Paris Code : Simplon.co ouvre une nouvelle école dans le 18<sup>e</sup>**

**Afaf Gabelotaud, Adjointe à la Maire de Paris chargée des politiques de l'emploi, a inauguré mercredi soir une nouvelle antenne Simplon.co, lauréate de l'appel à projet << Paris Code >> qui permet à tous de profiter de formations gratuites au développement informatique.**

Développeur-se-s de sites web, développeur-se-s d'applications mobiles, référent-e numérique, datartisan, e-commerçant-e autant de métiers numériques dits « en tension ». Avec son réseau de « fabriques », Simplon.co, entreprise reconnue du secteur de l'économie sociale et solidaire, rend accessible à tous, gratuitement, des formations à ces métiers, permettant de trouver rapidement un emploi ou de créer sa propre activité.

Les formations dispensées, qualifiantes ou certifiantes, s'adressent prioritairement aux personnes sous-représentées dans le numérique : jeunes décrocheurs, personnes en situation de chômage de longue durée, seniors, personnes en situation de handicap ou encore personnes réfugiées. Ces formations sont ouvertes sur critères sociaux et avec un objectif de parité hommes-femmes mais sans aucun prérequis technique puisque les débutants y sont acceptés.

Afaf Gabelotaud, adjointe à la Maire de Paris chargée des politiques de l'emploi et Eric Lejoindre, maire du 18<sup>e</sup> arrondissement, ont inauguré cette nouvelle antenne, après l'ouverture il y a quelques mois de celle dans le 20<sup>e</sup> arrondissement à Python-Duvernois.

« L'ouverture de cette antenne dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, dans un quartier populaire est une bonne nouvelle pour toutes les personnes en demande de formation dans ce secteur novateur et d'avenir. Cette nouvelle école amplifie la dynamique de Paris Code en faveur du numérique et permettra à Simplon.co de mieux ancrer son action en direction des habitants des quartiers populaires » se réjouit l'adjointe à la Maire de Paris.

L'entreprise Simplon est lauréate de l'appel à projets << Paris Code >>, dispositif inédit pour développer la formation aux métiers du numérique, doté d'1M€ annuels, avec l'objectif de former 2.000 développeur-se-s supplémentaires par an d'ici à 2020. Suite à ses formations dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, de très bons résultats sont constatés : 76% de sorties positives dont 77% d'emplois en CDI, CDD, ou contrat de professionnalisation ; 12% en freelances, auto-entrepreneurs et créateurs d'entreprises et 23% en poursuite d'études et stages.